

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE CHATEAUNEUF-VILLEVIEILL-Budget Commune

Numéro SIRET : **21060039100010**

POSTE COMPTABLE : **PERCEPTION DE CONTES**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Communal**

ANNEE 2018

Code INSEE	MAIRIE CHATEAUNEUF-VILLEVEILL Budget Communal	BP 2018
-------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	923
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : C.C.P.P	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	609,98	0,00
2	Produits des impositions directes / population	269,22	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	565,56	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	988,96	0,00
5	Encours de la dette / population	326,25	0,00
6	DGF / population	121,41	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,33%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	116,18%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	174,86%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	57,69%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	658 262,00	526 534,20
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 131 727,80
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		658 262,00	658 262,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	735 108,80	731 798,72
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	229 445,00	244 532,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 11 776,92	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		976 330,72	976 330,72
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		1 634 592,72	1 634 592,72

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	183 677,00	0,00	172 637,00	172 637,00	172 637,00
012	Charges de personnel	246 710,00	0,00	257 410,00	257 410,00	257 410,00
014	Atténuations de produits	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	51 495,12	0,00	103 409,34	103 409,34	103 409,34
Total des dépenses de gestion courante		485 782,12	0,00	533 456,34	533 456,34	533 456,34
66	Charges financières	2 500,00	0,00	5 711,00	5 711,00	5 711,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	19 468,88		28 723,66	28 723,66	28 723,66
Total des dépenses réelles de fonctionnement		507 751,00	0,00	567 891,00	567 891,00	567 891,00
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	93 381,00		90 371,00	90 371,00	90 371,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		93 381,00		90 371,00	90 371,00	90 371,00
TOTAL		601 132,00	0,00	658 262,00	658 262,00	658 262,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 658 262,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	48 309,00	0,00	36 710,00	36 710,00	36 710,00
73	Impôts et taxes	326 979,00	0,00	328 887,00	328 887,00	328 887,00
74	Dotations et participations	141 435,00	0,00	149 437,00	149 437,00	149 437,00
75	Autres produits gestion courante	8 000,00	0,00	8 500,20	8 500,20	8 500,20
Total des recettes de gestion courante		524 723,00	0,00	523 534,20	523 534,20	523 534,20
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 199,07	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		527 922,07	0,00	526 534,20	526 534,20	526 534,20
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		527 922,07	0,00	526 534,20	526 534,20	526 534,20

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 131 727,80

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 658 262,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

90 371,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	976 126,84	229 445,00	691 274,80	691 274,80	920 719,80
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		976 126,84	229 445,00	691 274,80	691 274,80	920 719,80
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	25 003,00	0,00	43 834,00	43 834,00	43 834,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		25 003,00	0,00	43 834,00	43 834,00	43 834,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 001 129,84	229 445,00	735 108,80	735 108,80	964 553,80
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 001 129,84	229 445,00	735 108,80	735 108,80	964 553,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

11 776,92

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

976 330,72

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	483 036,00	127 320,00	179 455,00	179 455,00	306 775,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		708 036,00	127 320,00	579 455,00	579 455,00	706 775,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	156 895,84	117 212,00	61 972,72	61 972,72	179 184,72
1068	Excédents de fonctionnement (9)	117 791,16	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		274 687,00	117 212,00	61 972,72	61 972,72	179 184,72
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		982 723,00	244 532,00	641 427,72	641 427,72	885 959,72
021	Virement de la section de fonct. (4)	93 381,00		90 371,00	90 371,00	90 371,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		93 381,00		90 371,00	90 371,00	90 371,00
TOTAL		1 076 104,00	244 532,00	731 798,72	731 798,72	976 330,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

976 330,72

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

90 371,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	172 637,00		172 637,00
012	Charges de personnel	257 410,00		257 410,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	103 409,34		103 409,34
66	Charges financières	5 711,00	0,00	5 711,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	28 723,66		28 723,66
023	Virement à la section d'investissement		90 371,00	90 371,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	567 891,00	90 371,00	658 262,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

658 262,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	43 834,00	0,00	43 834,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	920 719,80	0,00	920 719,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	964 553,80	0,00	964 553,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

11 776,92

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

976 330,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	36 710,00		36 710,00
73	Impôts et taxes	328 887,00		328 887,00
74	Dotations et participations	149 437,00		149 437,00
75	Autres produits gestion courante	8 500,20	0,00	8 500,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		526 534,20	0,00	526 534,20

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 131 727,80

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 658 262,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 184,72	0,00	179 184,72
13	Subventions d'investissement	306 775,00	0,00	306 775,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	400 000,00	0,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		90 371,00	90 371,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		885 959,72	90 371,00	976 330,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 976 330,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	183 677,00	172 637,00	172 637,00
6042	Achat presta° service sauf terra	48 000,00	48 500,00	48 500,00
605	Achats de matériels	200,00	0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	2 900,00	2 600,00	2 600,00
60612	Energie-électricité	31 000,00	27 500,00	27 500,00
60621	Combustibles	700,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 400,00	1 400,00	1 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	250,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	3 000,00	3 000,00
60632	F. de petit équipement	1 000,00	7 000,00	7 000,00
60633	F. de voirie	200,00	200,00	200,00
60636	Vêtements de travail	400,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 200,00	2 200,00
6065	Livres,disques,cassettes	915,00	920,00	920,00
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières & fournitures	600,00	800,00	800,00
611	Contrats prestations services	7 000,00	3 900,00	3 900,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	7 200,00	7 200,00
61521	Entretien de terrains	300,00	0,00	0,00
61522	Entretien de bâtiments	500,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	500,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux		2 000,00	2 000,00
615231	Voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6155	Entretiens biens mobiliers	300,00	600,00	600,00
61551	Entretien matériel roulant	800,00	800,00	800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 800,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	3 700,00	4 200,00	4 200,00
6161	Assurance multirisque	4 700,00	4 763,00	4 763,00
6168	Autres assurances	11 500,00	11 456,00	11 456,00
6184	Versements à des organ.form.	200,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 450,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	2 130,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 232,00	5 300,00	5 300,00
6237	Publications	500,00	398,00	398,00
6238	Frais divers de publicité	300,00	0,00	0,00
6248	Frais de transports divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 400,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 350,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimil	250,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	400,00	400,00
6287	Remboursement de frais		100,00	100,00
62874	Remb. Caisse des écoles	3 400,00	1 800,00	1 800,00
62878	Remb. autres organismes	5 100,00	5 100,00	5 100,00
6288	Autres services extérieurs	2 300,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel	246 710,00	257 410,00	257 410,00
6332	Cotisations au FNAL	160,00	160,00	160,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6338	Autres impôts & taxes	500,00	500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	121 000,00	152 000,00	152 000,00
6413	Personnel non titulaire	49 000,00	27 200,00	27 200,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	34 500,00	26 500,00	26 500,00
6453	Cotisations caisses retraite	31 800,00	43 200,00	43 200,00
6454	Cotisations ASSEDIC	2 950,00	1 100,00	1 100,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	1 600,00	1 400,00	1 400,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6458	Cotisations autres organismes	400,00	550,00	550,00
6475	Médecine du travail	1 200,00	1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits	3 900,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	3 900,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	51 495,12	103 409,34	103 409,34
6531	Indemnités élus	19 800,00	20 000,00	20 000,00
6532	Frais de mission élus	300,00	300,00	300,00
6533	Cotisations retraite élus	850,00	900,00	900,00
6535	Formation élus	400,00	400,00	400,00
6553	Service d'incendie	5 600,00	5 700,00	5 700,00
65541	Compensat° charges territoriales	12 400,00	55 500,00	55 500,00
657362	CCAS	6 145,12	8 000,00	8 000,00
65738	Autres organismes publics		6 609,34	6 609,34
6574	Subv. fonct. person. droit privé	6 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		485 782,12	533 456,34	533 456,34
66	Charges financières (b)	2 500,00	5 711,00	5 711,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		4 305,00	4 305,00
661138	Intérêts transférés autres tiers	2 250,00	1 406,00	1 406,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	250,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	19 468,88	28 723,66	28 723,66
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		507 751,00	567 891,00	567 891,00
023	Virement à la sect° d'investis.	93 381,00	90 371,00	90 371,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		93 381,00	90 371,00	90 371,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		93 381,00	90 371,00	90 371,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		601 132,00	658 262,00	658 262,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

658 262,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services	48 309,00	36 710,00	36 710,00
70311	Concessions dans les cimetières	7 966,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	200,00	200,00	200,00
70321	Droit stationnement voie publiq	150,00	150,00	150,00
70322	Droit stationnement domaine port	153,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	180,00	0,00	0,00
7036	Taxes pâturage, tourbage	160,00	160,00	160,00
70388	Autres redevances et recettes	500,00	200,00	200,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	39 000,00	36 000,00	36 000,00
73	Impôts et taxes	326 979,00	328 887,00	328 887,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	244 847,00	250 647,00	250 647,00
73211	Attribution de compensation	13 279,00	13 279,00	13 279,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	12 353,00	12 461,00	12 461,00
7351	Taxe conso finale électricité	18 500,00	17 500,00	17 500,00
7381	Taxe add. droits de mutation	38 000,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations et participations	141 435,00	149 437,00	149 437,00
7411	Dotation forfaitaire	79 635,00	78 422,00	78 422,00
74121	Dot Solidarité rurale	17 000,00	21 492,00	21 492,00
74127	Dot nationale de péréquation	10 000,00	13 119,00	13 119,00
742	Dotations aux élus locaux	2 900,00	2 972,00	2 972,00
7478	Autres organismes	6 600,00	6 300,00	6 300,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	21 500,00	21 000,00	21 000,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.		224,00	224,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.		5 908,00	5 908,00
7488	Autres attribut° et participat°	3 800,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	8 000,00	8 500,20	8 500,20
752	Revenus des immeubles	8 000,00	8 500,20	8 500,20
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		524 723,00	523 534,20	523 534,20
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 199,07	3 000,00	3 000,00
7713	Libéralités reçues	199,07	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		527 922,07	526 534,20	526 534,20
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		527 922,07	526 534,20	526 534,20

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	131 727,80
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	658 262,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

MAIRIE CHATEAUNEUF-VILLEVEIILL - 06 - Budget Communal		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	976 126,84	691 274,80	691 274,80
2111	Terrains nus		400 000,00	400 000,00
212	Agencem. et aménag. terrains	699 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	141 073,84	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	49 041,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	20 000,00	100 000,00	100 000,00
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons		16 000,00	16 000,00
2138	Autres constructions		25 230,00	25 230,00
2151	Réseaux de voirie	67 012,00	132 044,80	132 044,80
2152	Installations de voirie		4 000,00	4 000,00
21568	Autre matériel et outillage		10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et info.		4 000,00	4 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		976 126,84	691 274,80	691 274,80
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	25 003,00	43 834,00	43 834,00
1641	Emprunts en euros	25 003,00	11 528,00	11 528,00
168758	Autres dettes autres groupements		32 306,00	32 306,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		25 003,00	43 834,00	43 834,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 001 129,84	735 108,80	735 108,80
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 001 129,84	735 108,80	735 108,80

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	229 445,00
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	11 776,92
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	976 330,72
--	------------

MAIRIE CHATEAUNEUF-VILLEVEIILL - 06 - Budget Communal	BP	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	483 036,00	179 455,00	179 455,00
13151	Subv du GFP de rattachement		115 455,00	115 455,00
1321	Etat & établ.nationaux	143 000,00	26 000,00	26 000,00
1322	Régions	83 600,00	0,00	0,00
1323	Départements	256 436,00	38 000,00	38 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	225 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	225 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		400 000,00	400 000,00
2111	Terrains nus		400 000,00	400 000,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		708 036,00	579 455,00	579 455,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	274 687,00	61 972,72	61 972,72
10222	FCTVA	146 895,84	55 472,72	55 472,72
10223	TLE	10 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		6 500,00	6 500,00
1068	Excédents de fonctionnement	117 791,16	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		274 687,00	61 972,72	61 972,72
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		982 723,00	641 427,72	641 427,72
021	Virement de la section de fonct.	93 381,00	90 371,00	90 371,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		93 381,00	90 371,00	90 371,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		93 381,00	90 371,00	90 371,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 076 104,00	731 798,72	731 798,72

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	244 532,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	976 330,72
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^c	0,00 ^d

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					270 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					270 000,00									
66133	Caisse des Dépôts et Consignatio	01/06/2017	01/10/2017	03/01/2018	270 000,00	F		1.62011	1,6201		T	P	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					375 000,00									
168751 Autres dettes du GFP (total)					375 000,00									
	SILCEN				34 000,00	F		4.35	4,35		A	P	O	A-1
	SILCEN				341 000,00	F		4.35001	4,35		A	P	O	A-1
Total général					645 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				270 000,00					11 527,67	4 304,49	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				270 000,00					11 527,67	4 304,49	0,00	0,00
66133	N			270 000,00	20,00	F		1,6201	11 527,67	4 304,49	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				33 742,09					32 305,46	1 405,26	0,00	0,00
168751 Autres dettes du GFP (total)				33 742,09					32 305,46	1 405,26	0,00	0,00
	N			4 365,61	0,00	F		4,35	2 929,03	127,41	0,00	0,00
	N			29 376,48	0,00	F		4,35	29 376,43	1 277,85	0,00	0,00
Total général				303 742,09					43 833,13	5 709,75	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	303 742,09					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		43 834,00	43 834,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		43 834,00	43 834,00
1641	Emprunts en euros	11 528,00	11 528,00
1687	Autres dettes	32 306,00	32 306,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 834,00	229 445,00	D001 11 776,92	285 055,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		152 343,72	III 152 343,72
Ressources propres externes de l'année (a)		61 972,72	61 972,72
10222	Dotations Fonds divers Réserves	55 472,72	55 472,72
10223	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	6 500,00	6 500,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		90 371,00	90 371,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	90 371,00	90 371,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	152 343,72	244 532,00	0,00	0,00	396 875,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 285 055,92
Ressources propres disponibles	IV 396 875,72
Solde	V = IV - II (6) + 111 819,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FUNCTIONNEMENT					
6574		fonctionnement	A.P.S.R	Associations	0,00
6574			Académie Madonenc	Associations	0,00
6574		fonctionnement	ACME	Associations	150,00
6574		assurance	Amicale des Sapeurs Pompiers	Associations	336,00
6574		spécial 14 juillet 2016 bal	Amicale des Sapeurs Pompiers	Associations	0,00
6574		fonctionnement	Amicale des Sapeurs-Pompiers		150,00
6574		fonctionnement	Association des Parents d'Elèves	Associations	150,00
6574		fonctionnement	Association des Propriétaires des Ruines	Associations	150,00
6574		fonctionnement	Association Li Bacheli de la madone	Associations	179,00
6574		fonctionnement	Association Pichin Pantail	Associations	150,00
6574		fonctionnement	Association société de chasse	Associations	150,00
6574		spécifique cinema	Association testa gamba	Associations	0,00
6574		special théâtre	Association Testa Gamba	Associations	700,00
6574		fonctionnement	Association Testa Gamba	Associations	500,00
6574		specifique carnaval	Casternou en Festa	Associations	800,00
6574		fonctionnement	Casternou en Festa	Associations	345,00
6574		fonctionnement	Cercle du Progrés	Associations	0,00
6574		15 aout specifique	Comité des Fêtes Madonenc	Associations	800,00
6574		-fonctionnement	Comité des Fêtes Madonenc	Associations	185,00
6574		fonctionnement	Moto club de Castel Nuovo	Associations	150,00
6574		animeaux errants	SDA	Associations	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Association des Anciens Marins			0,00
SDEG			9 500,00
SICTIAM			2 200,00
SILCEN			42 000,00
SIPPRI			2 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	1 204 000,00	1,650	14,680	0,000	176 747,20	1,650
Taxe foncière sur les propriétés bâties	738 500,00	2,410	9,800	0,000	72 373,00	-0,003
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	9 200,00	-2,770	16,600	0,000	1 527,00	1,457
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	1 951 700,00	1,840			250 647,20	1,170

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Châteauneuf-Villevieille, le 11/04/2018
Le Maire,

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Châteauneuf-Villevieille, le 11/04/2018

Date de convocation : 06/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Châteauneuf villevieille, le 11/04/2018

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.18 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.20 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.21 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.22 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.23 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.24 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

p.25 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.26 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.27 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.28 D2 - Arrêté et signatures

Jointes

Sans Objet

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)